



RÉPUBLIQUE FRANCAISE – DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

------
COMMUNE DE LIMOGES

----------
**EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

------
SÉANCE DU 13 décembre 2022
----------

L'an deux mille vingt deux, le treize décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de Limoges, légalement convoqué le 7 décembre 2022 en séance publique par M. le Maire, s'est réuni en l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LOMBERTIE, Maire.

Paul BRUTUS est élu(e) à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Sont présents :

M. LOMBERTIE, M. JALBY, Mme RIFFAUD, M. GUERIN, Mme ROZETTE, M. LAGEDAMONT, Mme MAUGUIEN-SICARD, M. LEONIE, Mme RIVET, M. PAULIAT-DEFAYE, Mme GENTIL, M. VIROULAUD, Mme MAURY, M. BROUSSE, Mme DEBOURG, M. DIA, M. BIENVENU, M. BRUTUS, M. CUBERTAFOND, M. ADAMSKI, Mme ARCHAMBEAUD, M. BENN, M. BOST, M. FATIMI, Mme LECOMTE-CHAULET, Mme NAJIM, Mme VERCOUSTRE, Mme JAYAT, Mme LASKAR, Mme TERQUEUX, Mme ROBERT, Mme TAYOT, Mme MEZILLE, Mme VILLARD, M. OXOBY, Mme ZIANI BEY, M. BATTISTINI, Mme TREHET, M. PARNEIX, M. BERNARD, M. ROCH, M. MIGUEL, Mme YILDIRIM, Mme MERLIER, M. DUCOURTIEUX, Mme ANIS, M. BERGERON, M. ELDID.

Absents excusés avec délégation de pouvoirs :

M. CAZENAVE qui donne pouvoir à Mme MAURY, Mme LEBLANC qui donne pouvoir à M. ROCH, M. REY qui donne pouvoir à M. LEONIE, Mme UPTON-DESOBRY qui donne pouvoir à Mme LASKAR, Mme JULIEN qui donne pouvoir à M. PARNEIX, Mme ZAITER qui donne pouvoir à M. JALBY.

Absent :

M. MANDON.

L'ORDRE DU JOUR EST

Tarifs des salles municipales gérées par la Direction de la Culture et du Patrimoine - Année 2023

N° 26

M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, rapporteur, s'exprime en ces termes :

Mes chers collègues,

Par délibération n°41 du conseil municipal du 16 décembre 2021, les tarifs d'utilisation des salles municipales gérées par la Direction de la Culture et du Patrimoine ont été fixés pour l'année 2022.

Pour l'année 2023, ces tarifs font l'objet d'une augmentation de 4,6 %.

Les barèmes ci-dessous indiquent des prix hors taxes auxquels il conviendra d'ajouter la T.V.A au taux applicable au moment de la location et, à titre indicatif, des tarifs T.T.C au taux de T.V.A actuellement en vigueur.

Les tarifs des salles ci-après sont ainsi modifiés à compter du 1^{er} janvier 2023 :

Bfm	ANNÉE 2023 Associations Limoges			
	Activité lucrative		Activité non lucrative	
	Tarifs HT	Tarifs TTC	Tarifs HT	Tarifs TTC
1/2 Journée	60,13 €	72,15 €	30,50 €	36,60 €
Journée	88,83 €	106,60 €	45,25 €	54,30 €
Soirée	88,83 €	106,60 €	45,25 €	54,30 €

Bfm	ANNÉE 2023 Associations hors Limoges			
	Activité lucrative		Activité non lucrative	
	Tarifs HT	Tarifs TTC	Tarifs HT	Tarifs TTC
1/2 Journée	88,83 €	106,60 €	45,25 €	54,30 €
Journée	133,33 €	160,00 €	67,08 €	80,50 €
Soirée	133,33 €	160,00 €	67,08 €	80,50 €

Bfm	ANNÉE 2023			
	Sociétés privées		Administrations	
	HT	TTC	HT	TTC
1/2 Journée	265,83 €	319,00 €	134,17 €	161,00 €
Journée	399,17 €	479,00 €	197,00 €	236,40 €
Soirée	399,17 €	479,00 €	201,33 €	241,60 €

Accusé de réception en préfecture
087-218708501-20221213-6908A-DE-1-1
Reçu le 11/01/2023

Espace Simone Veil Auditorium	Associations Limoges			
	Activité lucrative		Activité non lucrative	
	HT	TTC	HT	TTC
1/2 Journée	116,83 €	140,20 €	58,42 €	70,10 €
Journée	174,33 €	209,20 €	87,17 €	104,60 €
Soirée	174,33 €	209,20 €	87,17 €	104,60 €

Espace Simone Veil Auditorium	Associations hors Limoges			
	Activité lucrative		Activité non lucrative	
	HT	TTC	HT	TTC
1/2 Journée	173,46 €	208,15 €	116,83 €	140,20 €
Journée	260,63 €	312,75 €	174,33 €	209,20 €
Soirée	260,63 €	312,75 €	174,33 €	209,20 €
Espace Simone Veil Auditorium	Sociétés privées		Administrations	
	HT	TTC	HT	TTC
	1/2 Journée	520,38 €	624,45 €	349,54 €
Journée	781,00 €	937,20 €	523,85 €	628,62 €
Soirée	781,00 €	937,20 €	523,85 €	628,62 €

Espace Simone Veil Salle modulable	Entreprises		Administrations et associations
	HT	TTC	
	1/2 Journée	58,42 €	
Journée	87,17 €	104,60 €	Gratuit
Soirée	87,17 €	104,60 €	

Cabines de traduction (3)	115,06 € HT - 138,07 € TTC par cabine
---------------------------	---------------------------------------

Galerie Municipale	HT	TTC
PARTICULIERS ET SOCIÉTÉS		
Journée	50,54 €	60,65 €
Semaine	202,17 €	242,60 €
ASSOCIATIONS		
Utilisation à objet non lucratif		
Journée	12,63 €	15,16 €
Semaine	50,54 €	60,65 €

Utilisation à objet lucratif		
Journée	25,27 €	30,33 €
Semaine	101,08 €	121,30 €

Au-delà de 4 jours d'occupation, le forfait à la semaine est appliqué.

Un état des lieux entrant et sortant de la Galerie Municipale sera réalisé à chaque occupation. Si le nettoyage des lieux n'est pas correctement effectué un forfait nettoyage de 70 € TTC (58,33 € HT) sera facturé.

Pavillon du Verdurier		HT	TTC
PARTICULIERS, SOCIÉTÉS ET ADMINISTRATIONS			
Journée RDC		92,33 €	110,80 €
Semaine RDC		369,33 €	443,20 €
Journée totalité		127,25 €	152,70 €
Semaine totalité		509,00 €	610,80 €
ASSOCIATIONS			
Utilisation à objet non lucratif			
Journée RDC		23,08 €	27,70 €
Semaine RDC		92,33 €	110,80 €
Journée totalité		31,81 €	38,17 €
Semaine totalité		127,25 €	152,70 €
Utilisation à objet lucratif			
Journée RDC		47,08 €	56,50 €
Semaine RDC		184,67€	221,60 €
Journée totalité		63,63 €	76,35 €
Semaine totalité		254,50 €	305,40 €

Au-delà de 4 jours d'occupation, le forfait à la semaine est appliqué.

Un état des lieux entrant et sortant du Pavillon du Verdurier sera réalisé à chaque occupation. Si le nettoyage des lieux n'est pas correctement effectué un forfait nettoyage de 70 € TTC (58,33 € HT) sera facturé.

Galerie des Hospices	Sociétés privées et particuliers		Administrations		Associations			
	HT	TTC	HT	TTC	activité lucrative		activité non lucrative	
					HT	TTC	HT	TTC
1/2 journée	253,67 €	304,40 €	177,80 €	213,35 €	127,25 €	152,70 €	64,50 €	77,40 €
Journée	507,29 €	608,75 €	355,63 €	426,75 €	254,54 €	305,45 €	128,13 €	153,75 €

Soirée	380,92 €	457,10 €	266,75 €	320,10 €	190,88 €	229,05 €	95,88 €	115,05 €
Semaine	2 537,42 €	3 044,90 €	1 777,33 €	2 132,80 €	1 338,00 €	1 605,60 €	644,17 €	773,00 €

Maison de la Musique	Tarifs HT	Tarifs TTC
Bureau	112,50 €	135,00 €
Placard	22,67 €	27,20 €
Boîte aux lettres	15,71 €	18,85 €
Heure d'utilisation	1,04 €	1,25 €

Ateliers d'artistes Landouge	Tarifs HT	Tarifs TTC
1 mois	51,88 €	62,25 €
2 mois	103,75 €	124,50 €
3 mois	156,04 €	187,25 €

Les tarifs d'occupation des locaux mis à disposition au 2, rue Charles-Gide font également l'objet de la même augmentation et sont les suivants :

- 136,00 € Hors Taxes (**163,20 € TTC**) pour le Hot Club (mise à disposition d'une salle de réunion),
- 307,71 € Hors Taxes (**369,25 € TTC**) pour Swing FM (mise à disposition d'un bureau, d'un studio radio et d'un local de stockage).

Des exonérations ou des dégrèvements de ces différents tarifs pourront être accordés à titre exceptionnel pour les manifestations dont l'objet serait à caractère caritatif ou humanitaire ainsi que pour celles qui relèveraient d'une initiative d'intérêt culturel s'inscrivant dans une collaboration avec la Ville.

Je vous demande :

- d'adopter ces barèmes applicables à compter du 1^{er} janvier 2023 ;
- d'autoriser le Maire à signer les conventions liées à toute mise à disposition gratuite des salles municipales susvisées.

ADOPTÉ

Se sont abstenus

M. Gilbert BERNARD

M. Thierry MIGUEL

Mme Gulsen YILDIRIM

Accusé de réception en préfecture
087-218708501-20221213-6908A-DE-1-1
Reçu le 11/01/2023

Mme Christelle MERLIER
M. Olivier DUCOURTIEUX
Mme Nabila ANIS
M. Thibault BERGERON
M. Jérémy ELDID

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Émile Roger LOMBERTIE

Conformément au Code général des
Collectivités Territoriales
Formalités de publicité effectuées
le 9 janvier 2023